aural
santé rénale



AURAL CAMPUS

FICHE PROGRAMME

Hygiène hospitalière en hémodialyse

Agent de Service Hospitalier

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'importance du rôle de l'agent de service hospitalier dans la qualité de prise en charge des patients
- Comprendre le risque infectieux et les modes de transmission
- Être capable d'appliquer les règles d'hygiène hospitalière au regard des procédures existantes tout en maîtrisant les risques professionnels

TARIFS

INDIVIDUEL
175€ /jour

GROUPE
1 200€ /jour

NOUS-CONTACTER

AURAL - Unité de formation | NDA : 82690551169
04 72 68 89 00 formation@auralyon.fr

PUBLIC
Agents de Service Hospitalier

DURÉE
2 journées (14h)

INTERVENANTS
Infirmier formateur, Responsable Hygiène et Hôtellerie et experts métiers

MODALITÉS D'ACCUEIL
Présentiel,
12 participants maximum

PRÉREQUIS
Aucun

Contenu de la formation

LA RÉGLEMENTATION

- La réglementation et l'organisation de la LIN en France
- Les précautions complémentaires : contact, air et gouttelettes

LE MONDE MICROBIEN

- Les micro-organismes et leur mode de transmission

QU'EST-CE QUE L'HYGIÈNE ? QU'EST-CE QUE L'HYGIÈNE HOSPITALIÈRE ?

- La spécificité du risque infectieux en hémodialyse
- La prévention du risque infectieux
- Risque infectieux en fonction du type de locaux
- Les infections associées aux soins

LES RISQUES PROFESSIONNELS ET LEUR PRÉVENTION

- Accident d'Exposition au Sang
- Responsabilité professionnelle

LES DIFFÉRENTS CIRCUITS

- Circuit alimentaire
- Circuit du linge
- Circuit des déchets
- Entretien des locaux

LES PRODUITS UTILISÉS

Approche pédagogique

Les méthodes alterneront : échanges et réflexion, apports théoriques et présentations, films, travaux de sous-groupes, mise en commun d'expérience et étude de cas.

Modalités d'évaluation

- Pré-évaluation des acquis
- Quizz, exercices et cas pratiques concrets
- Support de formation remis à chaque stagiaire
- Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction
- Évaluation à froid pour les entreprises / financeurs

Délais d'accès : L'inscription peut se faire 2 semaines avant le début de la session. La formation démarre à la signature de la convention* et les dates sont convenues en accord avec le client.

**En cas de subrogation auprès d'un OPCO, un délai supplémentaire sera accordé pour le démarrage de la formation en attendant l'accord de prise en charge.*

Accessibilité aux personnes handicapées : En fonction du handicap du stagiaire, nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques qui pourraient être étudiés en collaboration avec le stagiaire (outils, rythmes ou modalités particulières adaptées au handicap exprimé).

10
Stagiaires en 2025

4/4
Satisfaction globale

91%
Taux de réussite